



Commission scolaire
des Patriotes

École De Bourgogne

Rapport annuel 2018-2019

Rédigé par

**Première partie :
Lysanne Landry, directrice**

**Deuxième partie :
Annie Picard, présidente du Conseil d'établissement**

Juillet 2019

Première partie : Le bilan de l'établissement

Introduction

Le présent document se veut une réponse aux exigences d'information et de reddition de comptes précisées par la *Loi sur l'instruction publique* à l'article 83. Il a donc pour objectif de rendre publics le projet éducatif et le plan de réussite, de rendre compte de leur réalisation, d'informer des services offerts par l'école et de rendre compte de la qualité de ceux-ci. Il s'adresse aux parents des élèves, à la communauté et aux membres du personnel de l'école.

Présentation de l'établissement

L'école De Bourgogne est une école primaire qui a accueilli, en 2018-2019, 525 élèves de la 1^{re} à la 6^e année, répartis en 24 groupes classes, incluant deux classes répondant aux besoins des élèves présentant des troubles d'adaptation et un service Répit. Il est important de mentionner que contrairement à la majorité des écoles de la commission scolaire, nos élèves du préscolaire ne sont pas scolarisés à notre école, mais à l'école De la Passerelle. L'école vivra d'ailleurs un important changement à cet égard puisqu'à compter de septembre 2019, nous accueillerons les élèves du préscolaire 5 ans dans notre établissement.

Outre les services d'enseignement offerts par 31 enseignants, les élèves ont bénéficié de l'expertise d'un groupe de personnel professionnel et de soutien en psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée et en travail social. Nous avons également fait appel à une ressource externe en ergothérapie pour nos élèves de la première année et ceux du groupe 911, une de nos classes de soutien au développement des capacités d'adaptation. Pour terminer, une direction et une direction adjointe complète l'équipe-école. Il est à noter qu'un changement de direction est survenu en cours d'année, soit en février 2019.

L'encadrement et la sécurité des élèves dîneurs, au nombre d'environ 300, étaient assurés par 11 surveillants. De son côté, sous la responsabilité de la technicienne en service de garde, 9 éducateurs ont accueilli et encadré 180 jeunes.

L'école De Bourgogne est un milieu stimulant centré sur l'élève. Tout au long de l'année, une foule d'activités sont offertes pour le grand plaisir des élèves comme le Club de course, les équipes de hockey cosom et de volleyball ou encore d'empilage sportif. De plus, l'école souligne trois fois dans l'année les élèves qui respectent le code de vie en leur offrant des activités-récompenses école en plus de différentes activités ponctuelles offertes aux élèves. Il est important de noter également le travail fait par nos élèves dans le cadre du conseil des élèves et supervisé par deux enseignantes et la direction de l'école.

Ressources allouées et décisions budgétaires

La diminution de clientèle des trois dernières années a eu un impact important sur le budget de l'école. Malgré une gestion serrée, l'école termine l'année avec un déficit au niveau des services de garde qui a pu être résorbée par le service des dineurs. En plus d'avoir une enveloppe budgétaire plus petite, nous n'avons pas eu droit à l'allocation d'environ 38 000 \$ pour les services de garde ayant plus de 200 élèves.

En 2017-2018, une analyse en profondeur a permis de constater un important déséquilibre budgétaire entre le service de garde et le service des dineurs. Afin de rectifier la situation, deux scénarios ont été proposés aux parents via un sondage. La solution choisie pour les deux années suivantes (2018-2019 et 2019-2020) a été de maintenir les modalités du service aux élèves dineurs, qui en fait sont bonifiées par rapport aux modalités du service de base payé par la tarification régulière. Pour ce faire, une augmentation annuelle de 100 \$ par élève dineur a été appliquée.

Nous avons été capables de maintenir nos ressources professionnelles et de soutien et nous avons utilisé les nouvelles allocations ministérielles dédiées pour offrir des services accrus d'orthopédagogie et d'éducation spécialisée tant pour le groupe des classes ordinaires que ceux en enseignement spécialisé. Une situation exceptionnelle dans l'une de ces classes a imposé l'ajout d'une technicienne en éducation spécialisée qui a fait en sorte qu'un déficit a été nécessaire pour l'ajout de cette ressource. Ce déficit a été autorisé par la direction générale de la commission scolaire. Cet ajout nous permet de constater que le service de psychoéducation n'arrive plus à répondre à l'ensemble des besoins qui sont en hausse, et ce même avec l'ajout d'une journée supplémentaire cette année. Le comité EHDAA s'est penché sur cette question et a demandé l'ajout de service à ce niveau pour l'année 2019-2020.

La campagne de financement réalisée à l'automne 2018 a permis de recueillir 4314 \$ et la ristourne des photos scolaires nous a rapporté 1126 \$. De plus, la contribution volontaire des parents lors du paiement des cahiers d'exercices a recueilli 3345 \$. Ces sommes ont été utilisées pour :

- L'achat de matériel pour le gymnase;
- Des activités-écoles telles que la fête d'accueil du début d'année et la kermesse de fin d'année
- Les activités-récompenses en lien avec le code de vie
- Des abonnements à des revues pour les classes
- Les diners-pizzas récompensent des élèves de 6^e année qui animent des jeux pour les plus jeunes lors des récréations

Le Plan de réussite et la Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ): bilan de mise en œuvre

L'année scolaire 2018-2019 constituait la dernière année d'application de la convention de gestion et de réussite éducative. Au cours de l'année, les intervenants de l'école ont poursuivi le déploiement des moyens que nous avons prévus pour atteindre nos objectifs.

Voici quelques exemples de moyens mis en place en lien avec nos quatre objectifs portant sur le français :

Objectif 1.1

Pour l'année 2018-2019, avoir plus de 85 % d'élèves de deuxième année ayant un résultat final, en lecture, supérieur à 70%.

- Offrir un service d'orthopédagogie en lecture et écriture (approche centrée sur les besoins de l'élève).
- Poursuivre une réflexion collective sur les écarts survenant entre les résultats des différents cycles en lecture.

Objectif 2.1

Pour l'année 2018-2019, maintenir chez l'ensemble des garçons un résultat supérieur à 75% en lecture, à la fin du 2e cycle et une augmentation de 1 point de pourcentage à la fin du 3e cycle.

- Enseigner de façon explicite les stratégies de lecture de textes courants en 4e, 5e et 6e année.
- Expérimenter une approche d'enseignement de la lecture en 1re année axée sur le traitement graphophonétique.

Objectif 2.2

Pour l'année 2018-2019, maintenir chez les garçons un résultat en écriture supérieur à 75%, à la fin du 2e cycle, et une augmentation de 1 point de pourcentage % au 3e cycle.

- Enseignement de l'orthographe d'usage par constances orthographiques.
- Offrir du soutien orthopédagogique en écriture.
- Amorcer une réflexion collective sur les écarts survenant entre les résultats des différents cycles en écriture.

Objectif 3

Pour l'année 2018-2019, augmenter en cours d'année de 4 pour cent, le taux de réussite du sommaire en français, des élèves ayant un plan d'intervention.

- Poursuivre des rencontres des services complémentaires avec la direction afin de bien cerner les besoins.
- Offrir un service d'orthopédagogie avec une approche centrée sur les besoins de l'élève.

Bilan de la Convention de gestion et de réussite éducative

Objectif 1.1 Pour l'année 2018-2019, avoir plus de 85 % d'élèves de deuxième année ayant un résultat final, en lecture, supérieur à 70%.	Cible Plus de 85 % Juin 2018 : 82% Juin 2017 : 81% Juin 2016 : 83% Juin 2015 : 86% Juin 2014 : 91% Juin 2013 : 81%
Résultats obtenus et jugements 88% Cible atteinte (hausse de 6%)	
Objectif 1.2 Pour l'année 2018-2019, maintenir un résultat moyen final supérieur à 75 pour la compétence 1 en mathématique à la fin du primaire.	Cible Plus de 75 % Juin 2018 : 79,5% Juin 2017 : 77,1 % Juin 2016 : 75,4 % Juin 2015 : 81,0 % Juin 2014 : 74,6 % Juin 2013 : 78,3 % Juin 2012 : 76,6 %
Résultats obtenus et jugements 81,6% Cible atteinte (hausse de 2,1%)	
Objectif 2.1 Pour l'année 2018-2019, maintenir chez l'ensemble des garçons un résultat moyen supérieur à 75 en lecture, à la fin du 2^e cycle et une augmentation de 1 point de pourcentage à la fin du 3^e cycle.	Cible 2e cycle plus de 75% 3e cycle 72,9 % Juin 2018 : 1er cycle 76,9% 2e cycle 76,4% 3e cycle 71,6% Juin 2017 : 1er cycle 79,4% 2e cycle 73,5% 3e cycle 69,8% Juin 2016 : 1er cycle 79,0% 2e cycle 77,3% 3e cycle 71,9% Juin 2015 : 1er cycle 79,8% 2e cycle 73,0% 3e cycle 72,1% Juin 2014 : 1er cycle 84,9% 2e cycle 74,1% 3e cycle 72,1% Juin 2013 : 1er cycle 82,3% 2e cycle 74,0% 3e cycle 72,3% Juin 2012 : 1er cycle 83,9% 2e cycle 75,4% 3e cycle 74,4%
Résultats obtenus et jugements 77,2% 1er cyc. 74,8% 2e cyc. Cible presque atteinte 70,1% 3e cyc. Cible non atteinte	
Objectif 2.2 Pour l'année 2018-2019, maintenir chez les garçons un résultat en écriture supérieur à 75%, à la fin du 2^e cycle, et une augmentation de 1 point de pourcentage % au 3^e cycle.	Cible 2^e cycle 75 % 3^e cycle 74 % Juin 2018 : 1 ^{er} cycle 74,0% 2 ^e cycle 77,0% 3 ^e cycle. 76,3% Juin 2017 : 1 ^{er} cycle 78,3% 2 ^e cycle 72,5% 3 ^e cycle. 72,9% Juin 2016 : 1 ^{er} cycle 78,4% 2 ^e cycle 75,5% 3 ^e cycle. 72,8% Juin 2015 : 1 ^{er} cycle 77,0% 2 ^e cycle 69,2% 3 ^e cycle. 72,2% Juin 2014 : 1 ^{er} cycle 81,9% 2 ^e cycle 73,0% 3 ^e cycle. 69,5% Juin 2013 : 1 ^{er} cycle 81,3% 2 ^e cycle 74,9% 3 ^e cycle 72,4% Juin 2012 : 1 ^{er} cycle 80,3% 2 ^e cycle 72,5% 3 ^e cycle 73,9%
Résultats obtenus et jugements 77,7% 1er cycle 75,1% 2e cycle : Cible atteinte 74,8% 3e cycle : Cible presque atteinte	
Objectif 3 Pour l'année 2018-2019, augmenter en cours d'année de 4 pour cent, le taux de réussite du sommaire en français, des élèves ayant un plan d'intervention.	Cible En juin 2018, augmentation de 4 %. 2017-2018 : 1 ^{re} étape 84,5 %, 3 ^e étape 90,8 % <u>Augmentation de 6,3 %</u> 2016-2017 : 1 ^{re} étape 88,9 %, 3 ^e étape 90,9% <u>Augmentation de 1%</u> 2015-2016 : 1 ^{re} étape 72,9 %, 3 ^e étape 85,7% <u>Augmentation de 12,8%</u> 2014-2015 : 1 ^{re} étape 71,6 %, 3 ^e étape 82,7% <u>Augmentation de 11,1%</u> 2013-2014 : 1 ^{re} étape 81,4 %, 3 ^e étape 83,3% <u>Augmentation de 1,9%</u> 2012-2013 : 1 ^{re} étape 81,3 %, 3 ^e étape 85,9% <u>Augmentation de 4,6%</u>
Résultats obtenus et jugements 1 ^{re} étape 82,80 % 3 ^e étape 84,68 % <u>Augmentation de 1,88 %</u> Cible non atteinte	

Objectif 4.1 Pour l'année 2018-2019, maintenir à moins de 5 le nombre d'événements reliés à l'intimidation entre élèves.	Cible : Moins de 5 situations graves d'intimidation 2017-2018 : Deux situations graves d'intimidation 2016-2017 : Aucune situation grave d'intimidation 2015-2016 : Aucune situation grave d'intimidation 2014-2015 : Deux situations graves d'intimidation 2013-2014 : Aucune situation grave d'intimidation
---	---

Résultats obtenus et jugements <ul style="list-style-type: none"> • Une situation d'intimidation a été signalée pour l'école Cible atteinte

Objectif 4.2 Pour l'année 2018-2019, l'équipe-école et le traiteur respectent les trois orientations de la Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.	Cible En juin 2018, 100% des composantes des trois orientations en matière de saine alimentation sont respectées.
---	--

Résultats obtenus et jugements <ul style="list-style-type: none"> • Les orientations sont respectées. Cible atteinte
--

Objectif 4.3 Pour l'année 2018-2019, deux objectifs sont identifiés : A) Offrir des activités qui permettent de rester actif physiquement. B) Maintenir les taux de réussite aux épreuves de course continue de fin de cycle.	Cible A) Au moins 15 possibilités par semaine d'activités animées lors des récréations, Au moins 2 activités parascolaires par semaine, Au moins 3 activités sportives volet compétitif durant l'année, Au moins 5 activités par semaine réalisées au service de garde. B) 1^{er} cycle 97,8% 2^e cycle 100% 3^e cycle 100% Jun 2018 : 1 ^{er} cycle 100 % 2 ^e cycle 94,7 % 3 ^e cycle 100 % Jun 2017 : 1 ^{er} cycle 95,5% 2 ^e cycle 98,8% 3 ^e cycle 98,4% Jun 2016 : 1 ^{er} cycle 97,8% 2 ^e cycle 100% 3 ^e cycle 100% Jun 2015 : 1 ^{er} cycle 97,4% 2 ^e cycle 100% 3 ^e cycle 100% Jun 2014 : 1 ^{er} cycle 100% 2 ^e cycle 98% 3 ^e cycle 100%
--	---

Résultats obtenus et jugements <p>A) Cibles atteintes partiellement atteintes au niveau de l'offre et de la diversité des activités physiques</p> <p>B) Les épreuves de course continue de fin de cycle n'ont pas été tenues, cependant un Club de course a été mis sur pied et une course pour tous a été organisée dans le cadre du Grand Défi Pierre-Lavoie</p>

Objectif 5 Pour l'année 2018-2019, l'équipe-école réalise au moins une activité par niveau en lien avec l'école orientante.	Cible Au moins une activité à chaque niveau
--	--

Résultats obtenus et jugements : Cible atteinte
--

Nouveau projet éducatif

Parallèlement, nous avons également élaboré le nouveau projet éducatif de l'école qui sera en application dès la prochaine année scolaire. Cet exercice a permis d'établir un état de situation en ce qui a trait à la réussite des élèves de l'école qui est présenté dans le rapport annuel 2018-2019.

Trois éléments importants ont été relevés à partir de l'analyse du contexte interne de notre école longuement détaillé dans notre projet éducatif. D'abord que la proportion d'élèves en échec ou à risque augmente de façon importante tout au long du parcours primaire tant chez les garçons que chez les filles. On sondage réalisé auprès des élèves de 4e, 5e et 6e année a également révélé qu'un tiers des élèves ont une faible estime d'eux-mêmes. Le travail collaboratif ayant mis à profit le personnel de l'école a permis d'émettre le constat que, bien qu'aucune donnée n'ait été recueillie concernant le niveau d'anxiété de nos élèves, l'équipe-école perçoit un enjeu important à cet égard, et ce pour l'ensemble des élèves.

Cette démarche relative à l'élaboration du projet éducatif a permis aux membres de l'équipe-école de prendre un recul et d'analyser ces résultats afin de repositionner les enjeux, les objectifs et les moyens que nous prendrons pour les atteindre dès l'an prochain. Ces Enjeux sont en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire : **Tous Patriotes pour la réussite!**

Enjeu I	La réussite en lecture										
Orientation I	Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel										
Objectif I	D'ici juin 2022, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves en échec ou à risque (69% ou moins) en lecture.										
Indicateur : Proportion en pourcentage d'élèves à risque à chaque bulletin											
Situation actuelle											
2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019		
Nb. élèves	% élèves en échec	% élèves à risque	Nb. élèves	% élèves en échec	% élèves à risque	Nb. élèves	% élèves en échec	% élèves à risque	Nb. élèves	% élèves en échec	% élèves à risque
635	6,3%	18,0%	503	5,6%	18,3%	474	5,9%	15,0%	511	5,1%	14,7%
Proportion totale d'élèves en échec ou à risque en lecture											
24,3%			23,9%			20,9%			19,8%		
Cible : 15,9% (basée sur les résultats de juin 2018)											
Moyens											
1. Enseignement explicite des stratégies de lecture											
2. Élaboration du curriculum viable et garanti en lecture en travail collaboratif et poursuite en CAP pour différentes pratiques validées.											
*Nous porterons une attention particulière à diversifier les activités pour valoriser la lecture dans l'école											

Enjeu 2	Niveau d'anxiété chez les élèves
Orientation II	Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques
<u>Objectif 2</u>	D'ici juin 2022, implanter avec le personnel une structure d'interventions afin de soutenir les élèves dans la gestion de leur anxiété.
Indicateur : Identifier les éléments d'une intervention efficace au niveau de l'anxiété.	
Situation actuelle Aucune formation en lien avec le sujet n'a été faite dans les dernières années et les membres du personnel nomment le haut niveau d'anxiété chez les élèves. Aucune intervention structurée n'a donc eu cours.	
Cible : Identification des éléments et production d'un écrit concerté entre tous les membres du personnel concernés d'ici 2022.	
Moyens	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation à tout le personnel et aux parents portant sur l'anxiété. 2. Mise en place d'un comité multidisciplinaire (enseignants, service de garde, professionnel, personnel de soutien) pour la recherche des stratégies d'accompagnement des élèves, de reconnaissance des signes anxieux, écriture de la structure et transfert d'informations. Ce comité se penchera également sur l'objectif 3 en lien avec l'estime de soi des élèves. 	

Enjeu 3	Faible estime de soi des élèves
Orientation III	Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire
<u>Objectif 3</u>	D'ici juin 2022, augmenter de 8 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont une opinion favorable de leur estime d'eux-mêmes.
Indicateur : La proportion d'élèves de 4e, 5e et 6e année qui répondent au sondage portant sur l'estime de soi et qui obtiennent un résultat indiquant qu'ils ont une estime d'eux-mêmes favorable.	
Situation actuelle Le sondage d'avril 2019 portant sur l'estime de soi passé aux élèves de 4e, 5e et 6e année révèle que 2 élèves sur 3 ont une estime d'eux-mêmes favorable (66%).	
Cible : Obtenir un résultat de sondage démontrant que 3 élèves sur 4 ont une estime d'eux-mêmes favorable (75%), toujours auprès des élèves de 4e, 5e et 6e année.	
Moyens	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place des ateliers pour les élèves et réinvestissement par l'ensemble du personnel et des parents. 2. Formation et réinvestissement en classe de techniques d'impact 3. Stratégies de renforcement au quotidien par l'ensemble du personnel (remplir le seau, faire des dépôts). 	

Ces objectifs sont également en cohérence avec notre mission, notre vision, nos valeurs et nos engagements.

NOTRE MISSION

Semer le savoir
Nourrir les passions
Récolter la réussite
Embellir le monde.

NOTRE VISION

Nous appartenons à une école fondée sur le respect aux portes ouvertes sur la collaboration.

NOS VALEURS ET NOS ENGAGEMENTS

Respect

Je m'ouvre, j'écoute, j'accepte, je fais confiance malgré les divergences d'opinions, de visions et d'objectifs. Je suis tolérant et je m'adresse aux autres de façon courtoise et bienveillante.

Appartenance

Dans mon école, j'ai du plaisir, je suis fier d'y être, je me sens bien et je fais en sorte que tous se sentent ainsi. J'accueille les idées des autres avec positivisme et j'accepte de me remettre en question.

Collaboration

Je travaille avec les autres dans un esprit d'entraide et d'ouverture vers un but commun en reconnaissance des compétences de tous.

Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation : Évaluation des résultats

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Comme mentionné précédemment dans les résultats liés à la Convention de gestion et de réussite éducative, un seul événement a été répertorié cette année. Quelques situations impliquant de la violence ont également été signalées et gérées sur le moment. En 2019-2020 un effort sera mis par l'ensemble du personnel afin de colliger de façon électronique (SPI ou Mozaik) les différents incidents pour garder de meilleures traces.

Conclusion

Malgré la situation financière plus précaire des trois dernières années, les élèves bénéficient d'un environnement stimulant leur permettant de développer leur potentiel. L'année 2018-2019 fut une année bien chargée avec l'écriture, mais surtout avec l'arrivée du travail collaboratif entourant la mise en place du nouveau projet éducatif. Je tiens à remercier le personnel pour sa précieuse collaboration et son implication tout au long du processus.

Également, je me joins à l'équipe-école pour remercier les parents pour leur engagement et leur collaboration à la réussite des enfants.

Lysanne Landry
Directrice

Deuxième partie : Le bilan du Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de l'école De Bourgogne est composé de 12 membres votants, soit 6 parents d'élèves et 6 membres du personnel. La direction de l'école participe aussi aux séances du conseil d'établissement, mais n'a pas de droit de vote. Diane Hubert, la directrice, a assisté aux 4 premières rencontres. À partir de sa nomination en février, Lysanne Landry, notre nouvelle directrice, a pris la relève. Cette année, les membres parents étaient Annie Picard, Nadine Riendeau, Michael Grimard, Philippe Privé, Anne-Marie Hébert et Mélanie Demers tandis que Cynthia Desbiens Pétrin, Caroline Sirois, Julie Boucher, Marie-Pier Crevier, Francine Meloche et Danielle Fortier représentaient le personnel de l'école. Deux substituts, Emmanuel Drapeau et Stéphanie Kubiscik, ont également été élus pour remplacer les membres parents. Monsieur Drapeau a été désigné en cours d'année pour pourvoir le poste de Madame Demers qui a remis sa démission suite à sa nomination comme commissaire scolaire pour la circonscription de Chambly.

Lors de l'assemblée générale annuelle, en plus de l'élection des représentants des parents et des substituts, Mélanie Demers et Philippe Privé ont été élus respectivement représentante et substitut au comité de parents. Un organisme de participation des parents (OPP) a également été formé pour une troisième année consécutive pour épauler l'équipe-école et organiser des activités. Les membres de l'OPP cette année étaient Nadine Riendeau, Philippe Privé, Stéphanie Kubiscik, Sandrine Francisco, Cynthia Gagnon, Marie-Andrée Parent, Annie Picard, Julie Roy et Véronique Vaillancourt.

Cette année, le conseil d'établissement a tenu neuf rencontres, dont une séance extraordinaire, au cours desquelles les membres ont été consultés sur plusieurs dossiers qu'ils ont approuvés ou adoptés selon le cas. Les dossiers suivants ont été traités :

- L'adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement ;
- La campagne de financement et le suivi des fonds recueillis ;
- L'approbation des activités éducatives complémentaires ;
- L'approbation de la convention de gestion et de réussite éducative ;
- L'approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;
- L'adoption des critères de sélection pour la direction d'école ;
- L'approbation des grilles horaires et des grilles-matières ;
- Le projet éducatif de l'école ;
- La sélection du photographe scolaire ;
- La sélection du service de traiteur pour les repas du dîner ;
- Le budget de l'école et les encadrements financiers ;
- Les principes d'encadrement des frais chargés aux parents ;
- L'approbation du code de vie et des mesures de sécurité ;
- La scolarisation des élèves du préscolaire à notre école ;
- Le service de garde ;
- L'organisation scolaire ;
- Les différentes activités et services offerts dans l'école.

En mai, nous avons eu la visite de 2 membres du conseil des élèves qui sont venus nous parler de leur implication dans l'école et des activités qu'ils ont organisées.

Je tiens à souligner l'excellent travail de l'OPP qui a organisé plusieurs activités telles que l'épluchette de blé d'Inde, la visite de la Caravane Énergi-O et de la soirée pour nos finissants de 6e année. Ils ont également réalisé les bancs de l'amitié et de la paix, en plus de préparer une activité sur le sucre pour les élèves de 2e année.

Pour finir, un grand merci à la direction, au personnel, aux parents et à tous les bénévoles pour leur

engagement auprès de nos élèves. Ceux-ci ont la chance d'évoluer dans un milieu de vie stimulant et enrichissant et c'est grâce à vous.

Annie Picard

Annie Picard
Présidente du conseil d'établissement